

## Documents pontificaux

Discours prononcé par le Souverain Pontife le 23 décembre  
1898

En réponse à l'adresse à lui présentée au nom du Sacré-Col-  
lège, à l'occasion de la Noël, Léon XIII a prononcé le discours  
suivant :

C'est un hommage traditionnel, mais qui ne Nous en est pas  
moins cher pour cela, que celui que Nous rend aujourd'hui le  
Sacré-Collège dont vous venez, monsieur le cardinal, d'interpré-  
ter si bien les affectueux sentiments. Nous vous en remercions,  
Vénérables Frères, et à peine avons-Nous besoin de vous certifier  
la constante correspondance de Notre affection.—Quant à Nous  
personnellement, Nous adorons dans l'humilité de Notre esprit,  
reconnaissant et dévôt, la bénigne providence du Seigneur qui  
daigne Nous conserver encore le précieux don de la vie. Certes,  
le poids des sollicitudes apostoliques s'aggrave de celui des an-  
nées. Mais néanmoins une pensée merveilleusement reconfor-  
tante rappelle à Nos forces épuisées que si Nous ne sommes rien,  
Dieu est tout. Dans ses mains, la fragilité d'un vieillard peut  
être un instrument de bien autant que la vigueur d'un homme en  
la force de l'âge. Aussi Nous abandonnons-Nous entièrement à son  
pouvoir et à sa bonté, d'un cœur disposé à consacrer à son service  
le reste, quel qu'il soit, de nos jours mortels.

De tristes événements ont malheureusement marqué la quatre-  
vingt-dix-huitième année de ce siècle, et quelques-uns ont été si  
affreux qu'il répugne de les rappeler. Aussi est-il bien juste que  
les conseils de l'Europe civilisée se coalisent dans le but d'opposer  
une digue aux appétits inouïs et sauvages d'extermination. Mais  
le plein effet auquel on vise ne sera pas obtenu tant que ne revi-  
vra pas dans la conscience des peuples et dans l'organisation des  
Etats cette crainte salutaire de Dieu, qui est le principe de toute  
moralité.

D'autres faits, dont le souvenir n'est rien moins qu'heureux,  
ont marqué l'année qui s'envole, et Nous les avons déplorés no-  
tamment dans Notre lettre à l'épiscopat et au peuple italien. D'un  
autre côté l'année qui va surgir s'annonce, elle aussi, par plus  
d'un indice fâcheux, surtout, pour la liberté de l'Eglise en Italie.  
Nous entendons faire allusion à des choses qui vous sont déjà  
connues. Il ne suffit pas de la dure condition imposée au Pape et

qui existe en violation de sa dignité et de ses droits sacrés. On livre aussi à d'odieux soupçons cette partie de la presse qui est plus franchement dévouée à la défense des intérêts religieux et moraux ; et, chose plus significative encore, on menace de nouvelles rigueurs le clergé, qui est déjà opprimé de tant de manières. Le clergé, par son caractère propre et par le devoir de sa mission, est la classe la plus éloignée de tout propos séditieux, et il en a fourni des témoignages irrécusables, même en de récentes occasions.

Mais qu'importe ? Le seul fait qu'il obéit au Siège apostolique, qu'il en soutient les droits et en seconde les intentions sera compris dans le nombre des délits politiques. Au reste, le clergé italien a déjà fourni des preuves non douteuses et multipliées de la trempe de son âme. Il comprend noblement sa mission et les devoirs qui en dérivent : flatteries ou menaces, rien ne pourra jamais fléchir sa constance. A la fermeté du clergé répond excellentement, par la grâce divine, celle du plus grand nombre des laïques. C'est qu'en effet l'amour du pontificat romain a jeté dans la Péninsule de vastes et profondes racines, ainsi que la foi au dogme catholique, qui a été jalousement gardée de tous temps comme un précieux trésor. Et cette double vertu, source de gloire et de salut pour les générations passées, continue de subsister aussi, avec l'aide de Dieu et l'harmonieuse coopération du clergé et des laïques, pour le salut des générations nouvelles.

Nous souhaitons et Nous implorons en faveur du Sacré Collège les grâces les plus abondantes du Ciel ; et, comme gage de Notre bienveillance, Nous lui accordons la bénédiction apostolique et Nous l'accordons aussi aux évêques, aux prélats et à tous ceux qui sont venus former une si belle couronne autour de Nous.

---

## Lettres de Léon XIII au cardinal Perraud

---

Léon XIII a adressé à Son Eminence le cardinal Perraud, évêque d'Autun, président de la Société anti-esclavagiste de France et du comité constitué pour élever un monument funèbre à Bossuet dans la cathédrale de Meaux, les deux lettres suivantes :

Notre cher fils, salut et bénédiction apostolique.

Vos lettres Nous ont annoncé votre prochain départ pour Carthage, en Nous informant que ce voyage est motivé par l'inauguration du monument élevé à la mémoire et sur les cendres du cardinal Lavigerie, dans la basilique de Saint-Louis.

Nous Nous réjouissons grandement de l'honneur rendu à l'homme éminent qui a si bien mérité de la religion et notamment de la cause des malheureux esclaves.

Il Nous est agréable de le constater : vous contribuerez sin-

gulièrement à accroître sa gloire par l'éloquence dont la renommée vous décerne une des premières palmes.

Que la protection divine vous accompagne dans votre voyage !

Que la dédicace de ce monument et votre discours inspirent une nouvelle ardeur à l'illustre Société des hommes qui, sous votre présidence, travaillent à l'abolition de l'esclavage sur tous les points du globe !

En témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur, cher Fils, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 26 juillet 1898, de Notre Pontificat l'an vingt et unième.

LEON XIII, PAPE.

Notre cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

Rien, selon Nous, ne saurait être plus beau et plus hautement convenable que de voir les cités décerner des honneurs spéciaux à la mémoire des hommes auxquels elles-mêmes doivent d'avoir été ennoblies par-dessus les autres. Il y a là comme une réciprocité de gloire tour à tour donnée et rendue.

Or, bien que le personnage qu'a été Bossuet ait moins illustré telle ville en particulier que la France tout entière, il semble toutefois que, par suite d'une relation plus étroite contractée par lui avec la contrée dont il fut l'évêque, il ait jeté sur son diocèse un plus grand éclat.

Aussi, dès que Notre vénérable Frère, l'évêque de Meaux, Nous eut informé du dessein qu'il avait formé d'élever un monument dans sa cathédrale à son immortel prédécesseur, Nous l'avons grandement approuvé. Nous tenons en effet pour évident qu'il sera glorieux au clergé et aux catholiques de France d'avoir donné ce témoignage de leur reconnaissance au grand homme qui, par-dessus toutes choses, fit servir à défendre et à patronner la cause catholique, les facultés splendides dont il avait été doué : son lumineux génie, sa grande âme, les trésors de sa doctrine, et en particulier la puissance oratoire de son éloquence empreinte de tant d'autorité et de majesté.

Puis donc que vous, et l'évêque de Meaux et les autres membres du Comité constitué pour l'érection du monument, êtes décidés à réaliser votre projet, Nous vous exhortons à mettre vivement la main à l'œuvre. Comptez sur l'adhésion de vos concitoyens, elle ne vous fera pas plus défaut que leur munificence.

D'ailleurs, soyez-en convaincus : tout ce que vous déploierez de soins et de zèle pour honorer Bossuet, contribuera très directement à l'avantage de l'Eglise.

Comme gage des grâces divines et en témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons très affectueusement dans le Seigneur, à vous et à tous les autres membres de votre comité, Notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 4 décembre 1898, en la vingt et unième année de Notre Pontificat.

LEON XIII, PAPE.

---

Lettre de Leon XIII au cardinal Coullie

---

Léon XIII a récemment adressé la lettre suivante à Son Eminence le cardinal Coullie, archevêque de Lyon :

Notre cher Fils,

Nous sommes bien touché du noble empressement avec lequel vous saisissez toute occasion favorable pour Nous renouveler les sentiments de votre amour et de votre piété filiale. — Dans votre récente lettre à l'approche de Noël, il vous a plu de rappeler plusieurs témoignages de Notre paternelle affection à votre égard. Eh bien, Nous aussi Nous aimons vous redire la douce consolation qui remplit Notre cœur lorsqu'il Nous fut donné de vous transférer de l'évêché d'Orléans au siège archiepiscopal de Lyon et de vous élever ensuite à la dignité de la pourpre romaine. Et maintenant nous apprenons avec une douce satisfaction que dans ce diocèse de saint Irénée, prêtres et fidèles et de nombreuses sociétés religieuses des deux sexes, suivant la direction et l'exemple de leur digne pasteur, se montrent de plus en plus dévoués à l'Eglise et à ce Siège apostolique. Nous vous félicitons, très cher Fils, de ce véritable bonheur.

Certainement il Nous serait bien agréable de vous voir en notre présence le jour de la réception solennelle du Sacré-Collège. Mais, comme le devoir de votre charge vous permet seulement d'y assister en esprit, Nous accueillons avec une égale bienveillance les vœux que vous venez de Nous exprimer, et dès à présent Nous étendons à vous la même bénédiction que Nous donnerons au Sacré-Colège réuni autour de Nous, en vous souhaitant que cette bénédiction soit pour vous et pour votre diocèse un nouveau gage des plus précieuses faveurs célestes.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 10 décembre 1898, en la vingt et unième année de Notre pontificat.

LÉO P. P. XIII.

---

**CONSTITUTION APOSTOLIQUE**

DE

NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE LÉON XIII.

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

*Sur les règles, les droits et les privilèges de la Confrérie du  
Très-Saint Rosaire.***LEON, EVEQUE**

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU

AD PERPETUAM REI MEMORIAM

Aussitôt que, par un secret dessein de la divine Providence, Nous fûmes élevé sur la Chaire suprême de Saint-Pierre, voyant que, de jour en jour, des maux plus nombreux accablaient le monde, Nous avons considéré comme une charge de Notre ministère apostolique de former des desseins de salut et d'étudier par quels meilleurs moyens Nous assurerions mieux la défense de l'Eglise et l'intégrité de la foi catholique.—Dans ces pensées, Notre esprit s'éleva naturellement vers la puissante Mère de Dieu qui fut elle-même sa coopératrice dans la rédemption du genre humain, et qui fut toujours le refuge principal et souverain des catholiques dans leurs difficiles épreuves. Les éclatants bienfaits qu'ils en ont reçus prouvent qu'ils ont eu raison d'avoir confiance en Elle. Et, parmi ces bienfaits, il est bien établi que plusieurs ont été obtenus par cette formule très-efficace de prières qu'elle leur apporta elle-même, sous le nom de *Rosaire*, et qui a été propagée par les soins de notre Père Dominique.—Les Souverains Pontifes, Nos prédécesseurs, ont, plusieurs fois, décrété que, dans cette forme, des honneurs solennels seraient rendus à la Vierge. Et Nous-même, animé du même zèle, Nous avons assez longuement traité de l'excellence et de l'efficacité du Rosaire de Marie. Depuis les calendes de septembre de l'année 1883, Nous avons plusieurs fois publié des Lettres Encycliques pour exhorter les fidèles à s'acquitter, soit en public, soit en leurs maisons, de ce très salutaire exercice de piété envers la très auguste Mère, et à s'agrèger aux Confréries établies en l'honneur de Marie.—Tout récemment encore, en Notre Lettre du 5 septembre de cette année, Nous avons réuni tous ces enseignements et les avons résumés en peu de mots, et en même temps Nous avons fait connaître Notre dessein de publier une *Constitution* des droits, privilèges et indulgences qui sont la joie de ceux dont les noms appartiennent à cette pieuse Confrérie. Et maintenant, pour achever Notre œuvre et pour condescendre aux vœux du Maître général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Nous publions cette Constitution elle-même, où sont rappelées les règles de la

Confrérie, les privilèges qui lui ont été concédés par les Souverains Pontifes, et déterminons les règles qui régiront, pour toujours, cette salutaire institution.

## I

La Confrérie du Très Saint-Rosaire est instituée dans le but d'inciter un grand nombre d'hommes, unis par la charité fraternelle, à louer et à prier la Bienheureuse Vierge et obtenir, par une oraison unanime, sa protection, en employant la très pieuse formule de prières d'où l'association elle-même a tiré son nom. Et c'est pourquoi, sans rechercher aucun gain, sans demander aucun argent, la Confrérie accepte des hommes de toute condition et n'établit entre eux aucun autre lien que celui de la récitation du Rosaire de Marie. Ce qui fait que chacun n'apportant que peu au trésor commun, en retire beaucoup. De telle sorte que, d'une façon actuelle ou d'une façon habituelle, tout confrère qui suit les règles de la Confrérie et s'acquitte de la récitation du Rosaire réunit, en ses intentions, tous les membres de la société qui lui rendent, multiplié, le même office charitable.

(A suivre)

---

## Définition du libéralisme rationaliste

---

Nous avons décrit le libéralisme ; il faut le *définir*.

Commençons par le *libéralisme proprement dit*, c'est-à-dire par le *libéralisme rationaliste*.

Le libéralisme proprement dit ou libéralisme rationaliste consiste à prétendre que *l'homme est libre de toute autorité religieuse positivement instituée par Dieu*.

D'après le libéralisme, l'homme ne doit compte de ses actions qu'à Dieu ; il ne relève point d'une autorité publique placée entre le Créateur et lui. La conscience humaine dépend de Dieu immédiatement et exclusivement ; elle n'est point soumise à des représentants de Dieu, parlant et commandant au nom de Dieu. Nul pouvoir social ne peut se présenter à l'homme de la part de Dieu et lui dire : " Crois et obéis " ; l'homme est *libre de toute autorité religieuse créée*.

Le libéralisme restreint même l'autorité immédiate de Dieu sur la conscience. Dieu peut tracer des règles à la volonté humaine, mais des règles qui découlent essentiellement de *la nature* et qui lui sont manifestées par *la raison*. Il ne peut y ajouter des lois positives qui empruntent à sa volonté souveraine leur raison d'être et instituent un ordre *supernaturel*. L'homme est-

essentiellement libre de toute loi positive et de tout ordre surnaturel, comme de tout magistère social.

Tel est le libéralisme.

Certains libéraux ne croient pas même à l'existence de Dieu. Ils professent qu'il n'y a d'autres réalités que les corps : ceux-là sont *athées et matérialistes*. D'autres prétendent que Dieu est l'universalité des êtres, ou le principe intime et la force secrète qui pénètre chaque être et lui donne d'agir, ou encore quelque chose de vague et d'indéterminé qui en se concrétant constitue les genres, les espèces et les individus : ceux-ci sont *panthéistes*.

Mais que le libéral reconnaisse l'existence d'un Dieu personnel ou non, il rejette toute autorité religieuse d'institution positive, pour professer *la liberté illimitée de la raison et de la volonté humaine*.

On le voit, le libéralisme implique le *rationalisme* ou le *naturalisme*, ou plutôt il n'est qu'un nom différent de la même erreur. Le rationalisme ou le naturalisme est, pour employer les expressions mêmes du concile du Vatican, "cette doctrine qui contredisant en tout la religion chrétienne, comme institution surnaturelle, s'applique avec acharnement à exclure Jésus-Christ, qui est notre seul Seigneur et Sauveur, de la vie et des mœurs des peuples, pour établir ce qui s'appelle le règne de la *raison* ou de la *nature* (1)." Dieu n'a pas parlé aux hommes ; Jésus-Christ n'est pas le Fils de Dieu et l'Envoyé de Dieu ; l'Eglise n'a pas une origine divine ; la révélation et l'ordre surnaturel sont une chimère ; l'homme n'a jamais eu et n'aura jamais d'autre moyen de connaître ni d'autre règle de conduite que sa *raison* ; telles sont les thèses fondamentales du *rationalisme* ou *naturalisme*. L'homme n'a point l'obligation de croire à un livre divin ni de se soumettre à une autorité doctrinale ; il ne relève que de sa *raison* pour les règles morales comme pour les vérités spéculatives ; la *nature* l'instruit de ce qu'il doit faire comme de ce qu'il doit croire : voilà les conclusions pratiques du *naturalisme* ou *rationalisme*.

Or le libéralisme rejette toute autorité religieuse positive pour attribuer à la *raison* et à la *volonté humaine* une absolue indépendance. Il ne se soumet point à Jésus-Christ, il n'écoute pas l'Eglise, il ne reçoit pas l'Évangile ; mais il préterd que la *raison* est la règle souveraine et universelle de l'esprit et de la *volonté* de l'homme.

Manifestement, le *libéralisme* est identique, quant au fond, avec le *rationalisme* ou le *naturalisme*.

(1) Const. de *fide cath.*

A peine pouvons-nous trouver entre les deux erreurs des formes différentes. Le rationalisme ou le naturalisme avait toujours à la bouche les noms *de raison* et *de nature* ; le libéralisme a perpétuellement sur les lèvres celui *de liberté*. C'était au nom de *la nature* et de *la raison* que le premier appelait Jésus-Christ et son Eglise *l'infâme* ; c'est au nom de *la liberté* que le second combat le *cléricalisme*, c'est-à-dire les enseignements et les institutions de la hiérarchie catholique. Mais l'un comme l'autre *rejette le surnaturel* ; celui-ci comme celui-là traite *la révélation d'imposture ou de mythe* ; l'un et l'autre proclament *la souveraineté et l'indépendance absolue de la raison humaine, de la volonté humaine, de la nature humaine*.

Les noms de rationalisme, de naturalisme et de libéralisme sont donc les noms différents *d'une même doctrine*.

Deux grandes erreurs affligent aujourd'hui l'Occident, c'est-à-dire l'Europe et l'Amérique : l'une qui rejette l'Eglise, mais admet la Bible, l'autre qui rejette la Bible et l'Eglise.

La première accepte l'ordre surnaturel, établi par une miséricorde spéciale de Dieu, reçoit la révélation, qui nous fait connaître les mystères cachés en Dieu et les libres décrets de sa volonté, croit en Jésus-Christ, *Fils de Dieu* et envoyé de Dieu, qui "nous a raconté les choses qui a vues en son Père," reconnaît la Bible comme un livre dont le Saint-Esprit est l'auteur et nous apprend ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire pour être sauvé ; mais elle soumet l'ordre surnaturel, la révélation, la Bible au *libre examen* de chacun, c'est-à-dire au jugement souverain de la raison individuelle.

La deuxième erreur n'admet pas d'ordre surnaturel, pas de révélation, pas de mission divine de Jésus-Christ, pas de livre écrit sous la dictée même de Dieu ; elle professe que *la raison est l'unique source de toute vérité*.

La première ne rejette pas l'ordre surnaturel, mais le magistère social qui est chargé de l'enseigner. La seconde rejette l'ordre surnaturel lui-même, comme l'Eglise en qui cet ordre est constitué. Celle-là établit la raison-interprète et juge de la parole de Dieu ; celle-ci proclame la raison source exclusive, comme interprète et juge souveraine de toute vérité.

L'une est *l'erreur protestante* ou *la prétendue réforme*, l'autre s'appelle *rationalisme, naturalisme, libéralisme*.

Le rationalisme, comme l'expose le concile du Vatican, est né du protestantisme. Il n'y avait, en effet, qu'un pas à faire pour passer du rejet de l'Eglise au rejet de la Bible, de la négation du magistère social chargé de transmettre la révélation à la négation de la révélation elle-même, du libre examen en matière reli-

gieuse à l'émancipation complète de la raison. Ce pas fut bientôt franchi par quelques esprits téméraires, mais logiques, qui, dès le XVIIe siècle, repoussèrent toute révélation et toute parole de Dieu comme des entraves mises à la raison humaine. Il l'a été, au XVIIIe et au XIXe siècle, non seulement par quelques hommes audacieux, mais par des nuées de sophistes et par des multitudes humaines, égarées et dominées par les sophistes.

Aujourd'hui, le rationalisme est la grande erreur qui s'élève contre l'Eglise de Dieu : *latèminis per orbem vagata*, dit le concile du Vatican. Elle a entrepris en 1789 de refaire la France sur les bases nouvelles de ses principes ; cette entreprise s'est appelée la *révolution française*, ou la *grande révolution*. Depuis lors, elle poursuit chez tous les peuples son œuvre de *sécularisation universelle*, de *laïcisation* à outrance, de guerre au surnaturel ou *cléricalisme*. La lutte est entre l'Eglise de Dieu et cette grande erreur, appelée de noms divers, mais toujours et partout identique à elle-même, *naturalisme* et *rationalisme*, *laïcisme*, *révolution*, *libéralisme*.

Le protestantisme, pris entre l'Eglise de Dieu, dont il s'est détaché, et le rationalisme, son fils naturel, ne peut se maintenir. S'il veut garder la Bible, il faut qu'il retourne au magistère social de l'Eglise : les rationalistes comme les catholiques le lui prouvent à l'envi. S'il préfère conserver le principe du libre examen, il faut qu'il en vienne à rejeter la Bible et toute révélation : c'est ce que les catholiques comme les rationalistes lui démontrent. Sans cesse accusé d'être illogique, le protestantisme ne peut défendre sa doctrine contradictoire ; comme ballotté entre l'affirmation intégrale de l'ordre surnaturel, telle qu'elle est dans l'Eglise catholique, et la négation complète du même ordre, telle que la pose le rationalisme, il est forcé ou de reconnaître le magistère de l'Eglise s'il veut sauver la Bible, ou de rejeter la Bible s'il veut garder le principe du libre examen. Aussi de toutes parts, les protestants qui observent et qui étudient se convertissent à l'Eglise catholique ou se précipitent dans le rationalisme.

Le mouvement se continuera. De plus en plus, on verra les protestants se faire catholiques ou devenir rationalistes. Il n'est au pouvoir d'aucun roi, d'aucun empereur, d'aucune puissance humaine d'arrêter la dissolution du protestantisme ; car elle est l'effet d'une implacable logique. Le soleil peut suspendre sa course ; mais le protestantisme ne peut arrêter sa décomposition. La conversion des uns, la perversion des autres vont en se multipliant depuis cent ans ; elles augmenteront d'année en année. Combien de temps faudra-t-il pour que le protestantisme achève de se dis-

soudre ? C'est le secret de Dieu. Mais un jour, tôt ou tard, dans deux siècles ou dans dix siècles, le protestantisme aura pris place dans les souvenirs de l'histoire, comme depuis longtemps l'arianisme.

Le rationalisme au contraire se présente avec l'ardeur de la jeunesse. Il est né du protestantisme, il se nourrit de sa décomposition et s'accroît de ses ruines. Il trouve d'autre part beaucoup d'adeptes au sein des nations catholiques, dans ces âmes tièdes qui trouvent pesant le joug léger du Christ et se laissent captiver par les plaisirs terrestres et absorber par les préoccupations de la vie présente. Suivi d'innombrables armées recrutées chez toutes les nations, le rationalisme se présente au monde en conquérant qui se croit sûr de la victoire, jeune, bouillant, audacieux. C'est Goliath s'avançant contre Israël et blasphémant le Dieu vivant et son Christ. C'est Holopherne subjuguant tous les peuples et annonçant qu'il va faire disparaître le peuple de Dieu de la surface de la terre.

Voilà ton ennemi, ô Eglise de l'Eternel ! Si tu étais une pure société humaine, comme les autres sociétés du temps, tu ne pourrais tenir contre Goliath et contre Holopherne. Mais tu es la cité du Dieu vivant, et le Dieu vivant te dit : " Ayez confiance, j'ai vaincu le monde ; je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles ; les portes de l'enfer ne prévaudront point contre l'Eglise bâtie sur Pierre."

DOM BENOIT.

---



---

## Le Besoin de croire

---

(Suite et fin)

Condition de l'action—et, vous venez de le voir, de l'action individuelle comme de l'action sociale, de la formation du caractère et de la grandeur des nations,—je dis qu'en second lieu, ce qui nous assure qu'aucun scepticisme ne triomphera jamais de ce besoin de croire, c'est qu'il est également, et de plus, la condition de la science. Vous vous rappelez la parole de Pilate : " Et Pilate dit : Qu'est-ce que la vérité ? " Qui de vous, qui de nous, une fois au moins, en sa vie, ne s'est posé cette question ? Oui, qu'est-ce que la vérité ? comment l'atteindrons-nous ? par quels moyens ? quelle certitude avons-nous du peu que nous en connaissons ? et cette certitude, enfin, sur quoi la fondons-nous ? Je réponds hardiment : Nous la fondons et nous ne pouvons effectivement la fonder que sur la croyance, ou, si vous le voulez, que sur un acte de foi. Car aujourd'hui,—sans parler des bornes où se

heurte de tous côtés notre ambition de connaître,—c'est ne rien dire que de nous définir, comme on le fait encore dans nos écoles, la vérité par l'évidence, et l'évidence par la conformité de l'idée avec son objet. Aucun objet n'est conforme à l'idée que nous en avons, et cet axiome, vous le savez, est l'un des fondements de la science moderne. Les qualités des corps ne sont pas dans les corps, mais en nous, et ce que nous appelons le monde n'est qu'une projection de nous-même en dehors de nous. S'il s'établit un rapport entre la nature des objets et l'impression que nous en recevons, ce rapport ne nous apprend rien de ce qu'ils sont en eux-mêmes, et n'est de son vrai nom qu'une "représentation". Ainsi l'acteur qui joue Polyeucte ou saint Genest n'a rien de commun avec un martyr chrétien, et nos Agrippine ou nos Cléopâtre, heureusement pour elles, rien de commun avec leur personnage. Le monde est en représentation devant nous, et nous en saisissons ce que nous pouvons, mais rien qui lui ressemble au fond, qui lui soit conforme, qui soit donc vrai, si la vérité n'est que la conformité de l'idée avec son objet. Et cependant, doutons-nous de la science ? doutons-nous sérieusement de la réalité du monde extérieur ? doutons-nous du progrès de la connaissance ? doutons-nous de la régularité du cours de la nature ? Non, nous n'en doutons pas. Nous avons raison de ne pas en douter ! Et pourquoi n'en doutons-nous pas ? Ce n'est pas moi qui vous le dirai, ce sont trois maîtres de la pensée moderne, ce sera l'auteur du *Discours de la Méthode*, un Français et un idéaliste ; ce sera l'auteur de *Critique de la raison pure*, un Allemand et un criticiste ; ce sera l'auteur des *Premiers principes*, un Anglais et un positiviste.

Descartes commence par faire hypothétiquement table rase de tout ce que lui ont appris la tradition et l'autorité. Il détruit tout pour tout reconstruire, ou du moins il s'en flatte ; et, en effet, du milieu même des ruines que son doute systématique avait accumulées, voici surgir un nouvel édifice dont la grandeur n'est faite de rien tant que de sa simplicité. Mais la solidité de cet édifice lui-même, sur quoi repose-t-elle ? Sur la qualité, me dites-vous, des matériaux qui sont entrés dans sa construction ? sur la rigueur des calculs qui y ont présidé ? sur la correspondance ou la cohésion de toutes ses parties ? Oui, si on le veut, mais avant tout et fondamentalement sur un acte de foi, si c'est sur la croyance à la véracité du Dieu qui l'a guidé, lui, Descartes, et dans la disposition des parties, et dans l'observation de la méthode, et dans le choix des matériaux. "Et je reconnais très clairement—c'est ainsi qu'il s'exprime—que la certitude et la vérité de toute science dépend de la seule connaissance du vrai Dieu, de sorte qu'avant que je le connusse, je ne pouvais savoir parfaitement aucune chose." Voilà, je pense, un acte de foi !

Un siècle entier s'écoule, un siècle et demi, le siècle de Malebranche et de Leibniz, de Fontenelle et de Bayle, de Voltaire, de Rousseau. Dans un monde intellectuel, renouvelé par les découvertes des uns ou la discussion des autres, un professeur allemand, l'homme le moins pareil qu'il puisse y avoir à notre Descartes, reprend ce problème de la certitude, le pose, le discute et le résout d'une manière nouvelle : c'est Emmanuel Kant. Si nous voulons accepter les conclusions de ce critique, nous sommes les jouets

d'une fantasmagorie, et, dans tout ce que nous nous flattons de connaître, une analyse un peu pénétrante nous montre que nous ne retrouvons que la constitution de notre propre esprit. C'est ici l'anéantissement de toute certitude rationnelle, et c'est le doute universel jeté même sur les affirmations de la certitude expérimentale. Mais nous ne voulons pas de ce doute, et nous n'en voulons pas parce que nous voulons vivre. Comment donc en sortirions-nous ? Kant nous le dit en propres termes : *Nous supprimerons le savoir pour y substituer la croyance*. Et, c'est-à-dire, en son langage, que, quand nous douterions de tout le reste, nous ne douterions pas de notre liberté, nous ne douterions pas de l'existence de la loi morale, ni de l'immortalité de l'âme, ni de l'existence de Dieu, ni de tout ce qui s'en déduit de légitimes conséquences. Ou, en d'autres termes encore, c'est la croyance qui fonde le savoir et—détour inattendu, qu'on a souvent reproché à Kant comme une contradiction, mais qui n'en est pas une,—c'est encore par un acte de foi qu'il nous faut débiter dans la recherche de la vérité.

Franchissons cependant un autre espace encore, d'une centaine d'années, ou à peu près. D'autres progrès se sont accomplis. Si la science, en d'autres temps, n'en a peut-être pas réalisé de moins essentiels, peut-être n'en a-t-elle jamais réalisé de plus frappants qu'en nos jours, dont on ait fait des applications plus saisissantes, qui aient ressemblé davantage à une prise de possession des secrets de la nature par l'intelligence humaine. La philosophie s'est faite elle-même scientifique. Et, nous le disions tout à l'heure, science et philosophie, l'une et l'autre, et l'une aidant l'autre, elles ont pu croire qu'elles allaient devenir une religion. Mais à quoi toutes ces ambitions et tous ces progrès ont-ils abouti ? Voici la réponse de M. Herbert Spencer à cette question : "Dans l'affirmation même que dans toute connaissance relative est impliquée l'affirmation qu'il existe un non relatif. . . De la nécessité même de penser en relations, il résulte que le relatif lui-même est inconcevable s'il n'est pas en relations avec un non relatif réel. . . Il nous est impossible de nous défaire de la conscience d'une réalité cachée derrière les apparences, et de cette impossibilité résulte notre indestructible croyance à sa réalité." Vous l'entendez ! il dit "croyance", aussi lui, comme Kant et Descartes ; et il aboutit comme eux à un acte de foi. La solution du positivisme ne diffère pas de celle du criticisme, qui ne diffère pas de celle de l'idéalisme ; différents chemins nous ramènent tous au même point ; et, condition de l'action ou de la pratique, le besoin de croire nous apparaît comme condition de la pensée et de la certitude.

On peut aller plus loin, et on peut préciser le contenu de cet acte de foi. Ce qui est impliqué dans la définition même du relatif ou du contingent, c'est le nécessaire ou l'absolu, nous disent les Spencer, les Kant et les Descartes, et Spencer hésite à le nommer de son vrai nom, mais Descartes et Kant le lui donnent, et ils l'appellent Dieu. Leur acte de foi n'en est donc pas un dans le sens vulgaire ou familier du mot, comme d'un élève qui croirait à l'autorité de son maître ou d'un enfant à la parole de son père. Encore moins croient-ils par impuissance ou par désespoir de

connaître. Leur dogmatisme n'est point le refuge de leur pyrrhonisme. C'est la certitude qu'ils cherchaient, avec la confiance de pouvoir y atteindre, et ils l'ont trouvée, non dans l'expérience ou dans la démonstration, mais dans la croyance. Il faut croire pour savoir, voilà le résultat de leurs investigations ; la science a pour fondement la croyance. Et que faut-il croire ? Il faut croire que, dans les affirmations de la science—de la science rationnelle ou expérimentale,—s'enveloppe ou s'implique l'affirmation fondamentale du mystère de toutes les religions. Quand les anciens apologistes se proposaient d'établir la vérité du catholicisme, ils étageaient pour ainsi dire la succession de leurs preuves, et ayant démontré la vérité de la religion en général contre les incrédules, ils établissaient ensuite la vérité du christianisme contre le juif, par exemple, ou contre le Turc, pour aboutir à l'établissement de la vérité du catholicisme contre le protestantisme. Les conclusions dernières du criticisme nous ramènent à la première de ces positions, qui est celle de la philosophie scolastique, dans ses *Sommes contre les Gentils*, et, dans un instant, j'essayerai de vous montrer que les conclusions du positivisme nous ramènent à la seconde, qui est celle de la théologie.

Mais, auparavant, je ne saurais omettre de dire quelques mots des rapports de la morale avec le besoin de croire. Ici encore, vous le savez, l'effort adverse a été considérable, et, après avoir essayé de fonder la loi morale sur la "nature", puis de l'émanciper de toute métaphysique, sous le nom de "morale indépendante", c'est de ces "variations" aujourd'hui que l'on prétend arguer contre elle ; et il est vrai qu'on ne prouve point ses "variations", mais on n'en parle pas moins. En bien ! admettons-les, ces variations, pour un moment. Il ne resterait plus alors qu'à les caractériser, et à montrer qu'elles ne sont autre chose que l'adaptation progressive de quelques principes immuables à des états sociaux successifs, mobiles, et changeants. C'est encore ce que l'on n'a pas fait. Et quand on l'aurait fait, ou quand on l'aura fait,—car cela serait instructif et intéressant à savoir,—il resterait à chercher d'où procèdent ces changements eux-mêmes ; et si l'on y regardait d'assez près, on verrait que la vraie cause en est non pas du tout dans un "degré d'élévation vers le pôle", ni dans un progrès de la science ou de la philosophie, ni dans un changement ou dans une révolution de la nature humaine, mais dans un changement ou dans une révolution des croyances.

Et quelle en est la raison ? C'est que la morale n'est rien que l'ensemble des préceptes qui gouvernent la conduite. Et d'où voulez-vous, d'où veut-on que dérivent eux-mêmes ces préceptes, sinon de l'idée que nous nous formons de notre destination ? Mais là même est précisément le domaine de la croyance. Que devons-nous croire de nous-mêmes ? de notre rôle en ce bas monde ? comment devons-nous traiter nos semblables ? sont-ils faits pour nous ? sommes-nous faits pour eux ? ou tous ensemble sommes-nous faits pour travailler à une œuvre commune ? devons-nous user de la vie comme n'en usant pas ? ou devons-nous croire qu'elle ne nous a été donnée que pour en jouir ? Toutes ces questions assurément sont bien simples, elles sont bien banales ; ce

sont des questions quotidiennes. Nous les tranchons, sans nous en douter à toute heure et en toute occasion. Toutes nos délibérations les posent et toutes nos résolutions les décident. Mais qui ne voit qu'elles relèvent ou qu'elles dépendent de la "croyance" et qu'à l'origine des unes ou au terme des autres nous retrouvons l'acte de foi ? Tant valent nos "croyances", tant vaut notre morale,—je ne dis pas nos actes, il faut faire sa part à la faiblesse humaine,—et nos principes de conduite, réciproquement jugent nos croyances. C'est peut-être ce que ne savent pas assez ceux qu'on voit tous les jours attaquer les croyances en protestant très-sincèrement qu'ils veulent garder la morale. Il ne faut pas commencer par abattre l'arbre dont on veut continuer de récolter les fruits,

Ai-je besoin d'ajouter qu'ici encore le contenu de l'acte de foi qui fonde la morale ne saurait être quelconque ? et qu'il faut qu'il soit substantiellement une affirmation de l'absolu ? Le caractère même du devoir l'exige, qui peut bien comporter des adoucissements, et des distinctions, mais point de restrictions, ni de transactions. Il est ou il n'est pas. L'impératif est catégorique ou il n'est plus l'impératif ; il devient le conseil qu'on peut suivre ou ne pas suivre, l'invitation à laquelle on peut se soustraire, la sollicitation qu'on écoute ou qu'on n'écoute pas. "La conscience est comme le cœur, a-t-on dit justement et avec force, il lui faut un au delà. Le devoir n'est rien s'il n'est sublime, et la vie devient frivole si elle n'implique des relations éternelles." Mais ces "relations éternelles", nous l'avons vu, la croyance seule est capable de nous les assurer. Pas de morale sans croyance, et pas de croyance qui, pour mériter son nom, ne doive impliquer l'absolu.

### III

Quelles conclusions tirerons-nous maintenant de là, quels conseils ou quelles indications ? Car on parle quelquefois, même en public, pour parler, pour le plaisir ou pour l'honneur, mais l'on parle aussi quelquefois pour agir, pour essayer d'agir, pour grouper les bonnes volontés autour de quelque idée qu'on croit juste ; et c'est justement ce que je fais aujourd'hui. Si nous devons donc à la croyance tout ce que j'ai tâché de vous montrer que nous lui devons, nous croirons premièrement qu'il faut croire, et j'avoue que le conseil au premier abord, a un peu l'air d'une naïveté. Mais regardons-y de plus près, nous verrons bien qu'il n'en a que l'air, et quiconque de nous s'efforcera loyalement de le suivre, aura rompu sans retour avec les paradoxes du scepticisme, du dilettantisme, et même du rationalisme.

Pour ma part, si j'ose ici me citer moi-même, il y a tantôt vingt-cinq ans que j'ai commencé de combattre le dilettantisme, et Dieu sait les railleries de toute sorte que m'a valu cette persistance ! En ce temps-là, Messieurs, que je vous félicite, pour la plupart, de n'avoir pas connu, "la qualité essentielle d'une personne distinguée—c'est du Renan que je vous cite,—était le don de sourire de son œuvre, d'y être supérieur, de ne pas s'en laisser obséder" ; et, en effet, ne nous représentons-nous pas bien Dante "sonriant" de son *Enfer*, ou Michel-Ange de son *Jugement der-*

nier, Spinoza de son *Ethique* ou Calvin de son *Institution chrétienne* ? Mais Calvin et Spinoza, Michel-Ange et Dante n'étaient pas des "personnes distinguées". Le don leur avait été refusé, ce don précieux de ne pas croire à leur œuvre ou de pas s'en laisser obséder, je veux dire le don de se moquer du monde et d'eux-mêmes tous les premiers. Ils s'appliquaient sérieusement à des choses sérieuses, comme des fanatiques ! et au lieu de prendre la fleur ou la quintessence de tout pour en respirer au passage l'aristocratique parfum, ils avaient—suprême inélégance !—le mauvais goût, ils avaient le pédantisme de mettre dans tout ce qu'ils entreprenaient toute leur volonté, toute leur intelligence et quelquefois tout leur cœur. Il faut le dire, toute une génération, dont je suis, a été nourrie à l'école de ce dilettantisme, et vous en trouverez encore de délicieux représentants parmi nous. Mais je crois que le temps en est aujourd'hui fini. Nous ne nous soucions plus, vous ne vous souciez plus d'être une "république athénienne." Si nous n'étions que quelques-uns jadis à protester contre ce bel idéal de jouisseurs, nous devenons tous les jours plus nombreux. Nous le serons plus encore demain, après-demain, je l'espère, et si je n'obtenais que cet effet de cette conférence, nous n'aurions assurément, ni vous, ni moi, perdu notre temps. Croire qu'il faut croire, et s'efforcer de croire, et de cet effort vers la croyance faire le fondement de sa croyance même, non, encore une fois, cela n'est pas une naïveté, ou, si l'on veut que c'en soit une, elle enferme alors plus de sens que les plus étincelants paradoxes.

Les rationalistes s'en apercevront bien, après les dilettantes ; et les rationalistes, entendons-nous, ce ne sont pas ceux qui font usage de leur raison, jusque dans les choses de la foi, mais ce sont ceux qui ne souscrivent qu'aux vérités rationnelles, et ce sont ceux qui nient l'existence de l'inconnaissable ou celle du mystère. Vous remarquerez à ce propos que je ne vous ai pas dit et je ne vous dit point que nous sommes environnés de mystères, que tout en nous-mêmes est mystère, ou que nous sommes pour nous le plus mystérieux des mystères. Cette manière de raisonner à quelque chose d'équivoque, ou plutôt ce n'est pas une manière de raisonner, c'en est une de jouer sur le mot de "mystère". Mais je vous ai dit, ou, ce qui valait mieux, je vous ai fait dire par un positiviste que, non seulement, il y avait dans le monde plus de choses que notre science ou notre philosophie n'en pourront jamais connaître, mais encore quelque chose d'absolu qui conditionnait le relatif, qui nous en apparaissait comme la raison d'être, qui la serait toujours ; et voilà vraiment le mystère des mystères. Aucun raisonnement ne percevra ce mystère, aucun rationalisme n'aura raison de cet inconnaissable. Et dira-t-on peut-être qu'en ce cas, et on l'a dit, nous n'en sommes pas plus avancés ! Ce n'est pas ce que je pense ! Nous pouvons faire un pas de plus, et retournant leurs propres moyens contre nos adversaires, c'est à eux-mêmes que nous pouvons demander de nous y aider.

Nous ne savons pas toujours nous servir de nos adversaires ; nous ne savons pas dégager de ce que nous appelons leurs erreurs, la part de vérité qu'elles contiennent ; et, en disant cela, je songe à l'espèce d'acharnement que nous avons déployé quelque-

lois contre le positivisme. Sans doute, c'est que les disciples d'Auguste Comte ont souvent dénaturé—comme Littré, par exemple—et souvent mutilé la doctrine du maître. Ils l'ont coupée, pour ainsi dire, en deux ; et d'un système à la formation duquel avaient presque également concouru l'auteur du *Pape* et celui de l'*Esquisse de l'histoire des progrès de l'esprit humain*, Joseph de Maistre et Condorcet, ils n'ont retenu que la part du second. C'est à nous qu'il appartient, dans un esprit plus impartial, de faire aussi la part du premier. Ne craignons donc pas de reconnaître qu'en dépit de ses erreurs, et d'un peu de folie—je parle au sens propre,—qui s'est mêlée parfois à ses spéculations, Auguste Comte aura été le grand " penseur " du siècle qui finit. Rendons-lui pleinement et hardiment justice. Ne doutons pas qu'une influence comme la sienne qui certes, n'a rien eu de celle qu'exerce le charme dangereux du dilettantisme ou le prestige d'un grand style, doit avoir son explication dans la justesse de quelques-unes de ses idées. Et puisque, enfin, d'un système, je l'ai dit et j'aime à le répéter, il n'y a jamais que les morceaux qui soient bons, ne pensons donc ni ne nous obstinons surtout à raisonner en bloc, et tâchons plutôt d'absorber en nous, pour nous l'incorporer, ce qu'il y a de vrai dans la doctrine.

Or, si nous nous plaçons à ce point de vue, nous en tirons ce grand avantage de pouvoir poser comme fait, et comme fait historique—c'est-à-dire objectif,—tout ou presque tout ce que nous avons dit du besoin de croire. C'est un fait que la Révolution française a essayé de revêtir, et, autant qu'il était en elle, de développer en son cours, les caractères qui sont ceux d'une religion. C'est un fait que le fonds d'un Romain, comme on l'a dit, était " l'amour de la patrie ", et que si Rome a conquis le monde, c'est qu'elle s'est crue de tout temps destinée à le conquérir. C'est un fait que Kant a écrit, et dans le sens que vous avez vu, qu'il " se proposait de substituer la croyance au savoir ". C'est un fait qu'une morale indépendante, ou entièrement dégagée de toute métaphysique et de toute religion, n'est pas une morale. Si le positivisme ne peut pas nier ces faits, il est donc, de par son principe, obligé d'en tenir compte. Ils ont, pour lui, comme pour nous, exactement la même consistance que ceux dont l'ensemble forme la physique ou l'histoire naturelle. L'élévation de la colonne de mercure dans le baromètre est un fait et le caractère apocalyptique de la Révolution française en est un autre. La relation de ce caractère avec le " besoin de croire " est également un fait. C'est ce que ne peut nous refuser aucun positiviste, et, s'il ne nous le refuse pas, ou en nous le refusant, s'il le manifeste manifestement son principe, nous n'en demandons pas davantage... pour commencer.

Je dis : pour commencer. C'est qu'en effet—pour ne rien dire du maître et de sa religion de l'humanité,—plusieurs positivistes ne s'en tiennent pas là. Connaissez-vous Cournot ? Il n'est pas très connu ; il ne l'est pas assez ; et je le compte parmi les philosophes de ce temps dont la valeur a passé de beaucoup la réputation. Il a écrit quelque part : " La langue que nous parlons n'est, après tout, qu'une langue *comme une autre* ; le gouvernement qui nous régit est un gouvernement *comme un autre*—ces lignes

sont datées de 1872 ;—mais, de bonne foi, la religion que nos pères nous ont transmise n'est pas une religion *comme une autre*. Elle remplit dans l'histoire du monde civilisé un rôle unique, sans équivalent, sans analogue." Ce langage est celui d'un vrai positiviste. Il a raison : "La religion que nos pères nous ont transmise n'est pas une religion comme une autre." Elle diffère essentiellement, elle a différé pratiquement, et en fait, de toutes celles qu'on lui a opposées ou comparées. *Positivement*—et je donne à ce mot toute sa portée,—"elle a rempli dans l'histoire du monde civilisé un rôle unique, sans équivalent, sans analogue." On peut définir historiquement, objectivement, ce rôle. Auguste Comte lui-même l'a fait, et il l'a fait admirablement. D'autres le font tous les jours, qui ne savent pas qu'ils sont en ce point ses disciples, et qui ne perdraient rien à l'apprendre. Le rôle historique du christianisme est un fait contre lequel ne sauraient prévaloir ni les subtilités d'une exégèse ennemie, ni les raisonnements d'un naturalisme qui condamnent tous les vrais philosophes. Humainement parlant, il s'est trouvé dans le christianisme une vertu sociale et civilisatrice qui ne se retrouve dans aucune autre religion. Il n'a pas dans l'histoire de commune mesure. Ce qu'il a fait, aucune autre religion ne l'a fait. Il est unique ! Et ne voyez-vous pas la conséquence qui en résulte ? S'il est unique, il est bien prêt d'être ce qu'on appelle "extraordinaire" ; il l'est de fait ; et il l'est non point en vertu d'une idée préconçue, mais vraiment d'une certitude objective et positive ou positiviste.

Et nous pouvons aller plus loin ! Nous pouvons, comme positivistes, mettre à part, et placer au-dessus de toutes les communions chrétiennes celle qui satisfera le mieux et le plus pleinement notre "besoin de croire." Si donc le "besoin de croire" implique nécessairement la constitution d'une autorité qui fixe la croyance, ou plutôt et pour mieux dire, qui la maintienne inaltérée d'âge en âge, qui la dégage en toute circonstance de l'arbitraire des opinions individuelles, et qui la ramène, aussi souvent qu'il le faut, à son premier principe ; si l'on ne conçoit pas de croyance indépendamment d'une tradition qui en soit le dépôt, qui en rende compte, ou sans une continuité qui en soit comme la garantie ; si la croyance, héritée des ancêtres et transmissible à ceux qui nous suivront, non seulement se partage aux vivants, comme aux morts, mais ne souffre pas de ce partage, et s'il semble au contraire qu'elle en soit fortifiée ; s'il n'y a pas de lien plus solide que celui des croyances, si ce sont elles qui rapprochent, qui unissent, qui solidarisent les hommes, et littéralement qui les organisent en sociétés, et non les intérêts, ou les passions, ou les idées pures, la conséquence n'est-elle pas évidente ; et précisément est social. C'est ce que personne encore, de nos jours, n'a mieux montré qu'Auguste Comte, et si personne ne l'a mieux montré, que lui a-t-il manqué pour faire le dernier pas ? ou pour essayer de le faire ? pour se dégager du point de vue de la "immanence" et pour oser se placer résolument au point de vue de la "transcendance ?" Il lui a manqué deux choses, et deux choses qui n'en sont qu'une. Il lui a manqué le courage de reconnaître la fausseté de cette prétendue "loi des trois états", où jusqu'à son der-

nier jour, il a vu sa grande découverte ; et il lui a manqué un peu d'humilité. Manquer d'humilité, vous le savez, hélas ! c'est ce qu'on pourrait appeler la grande hérésie de temps modernes ; et si toutes les hérésies ne sont à vrai dire que l'épanouissement doctrinal d'un vice premier de la nature humaine, notre grand vice à nous, dans notre siècle, ou même depuis quatre ou cinq cents ans, c'est l'orgueil. Nous n'avons retenu de la *Genèse* que le mot du serpent : *Et eritis sicut Dei*.

Vous me permettez de m'arrêter ici. J'ai tâché de vous montrer que le "besoin de croire" n'était pas moins inhérent à la nature et à la constitution de l'esprit humain que les catégories d'Aristote ou de Kant. Il y a des pensées qui ne peuvent naître, se former et se développer que sous ou dans la catégorie de la croyance. Je vous ai fait voir ensuite, j'ai tâché de vous faire voir, que cette catégorie n'était pas la moins générale de toutes, puisque, comme disent les philosophes, elle "conditionnait" l'action, la science et la morale. Et comme tout cela demeurait encore "subjectif", ou pouvait encore en être argué, comme on pouvait nous dire que l'universalité du "besoin de croire" ou de "l'acte de foi" n'implique pas l'existence de leur objet, j'ai usé des moyens que m'offrait le positivisme pour franchir le passage du "subjectif" à "l'objectif," et de l'objectif au seuil du transcendantal ou du surnaturel... Mais si je voulais aller plus loin, je sortirais de mon sujet et surtout de mon domaine ; je passerais du terrain de la psychologie et de l'apologétique sur le terrain de la théologie. Je ne m'en sens pas la force, et je ne crois pas en avoir le droit. Je ne crois pas avoir non plus le droit, dans un sujet d'une telle importance, je crois même avoir le devoir de ne pas m'avancer au-delà de ce que je pense actuellement. C'est une question de franchise et c'est une question de dignité personnelle. Quel que soit le pouvoir de l'intervention de la volonté dans ces choses—et il est considérable,—aucun de nous n'est le seul maître du travail intérieur qui s'accomplit dans les âmes. Mais si quelques-uns de ceux qui m'écoutent se rappellent peut-être en quels termes, ici même, il y a bientôt trois ans, je terminais une conférence sur la *Renais-sance de l'idéalisme*, ils reconnaîtront que les conclusions que je leur propose aujourd'hui sont plus précises, plus nettes, plus voisines—surtout de l'idée qui vous a rassemblés en Congrès ; et pourquoi, si c'est un grand pas de fait, n'en ferais-je pas un jour un autre, et un plus décisif ?

F. BRUNETIÈRE.

# Le mouvement catholique

---

## AU CANADA

---

La cérémonie par laquelle on investira du pallium S. G. Mgr. Bégin, archevêque de Québec, aura lieu dans la basilique de Québec le 22 janvier courant.

---

Lord Strathcona, le Haut Commissaire du Canada en Angleterre, a fait un don de \$5,000 au High School que sont à construire les Irlandais catholiques à Montréal. Le généreux donateur s'est sans doute inspiré de motifs de philanthropie, car il est protestant de croyance. Dieu récompense sa générosité en l'amenant à la pleine possession de la vérité !

---

Dans une lettre à Sa Béatitude Mgr. Geraigiry, patriarche de l'Eglise grecque-melchite, le cardinal Ledochowski, préfet de la S. C. de la Propagande, a bien voulu renouveler l'autorisation accordée le 4 juin 1897 au P. Macarios Nassr de veiller au bien spirituel des catholiques grecs de Toronto et des environs, avec l'approbation de l'Ordinaire.

---

Cette question avait été pendante pendant six ans, et après six années d'attente, l'ancien gouvernement avait essayé non pas de la régler, mais d'y échapper par un atermolement, en présentant une mesure conçue dans la violence, mais dictée par la peur, une mesure dans laquelle il y avait assez de violence pour irriter, mais pas assez de justice pour réparer, bien qu'elle portât le titre de "réparateur." Il était de mon devoir alors, puisque le peuple de ce pays m'avait confié le soin d'essayer de mon mieux de faire ce que nos adversaires n'avaient pu faire jusque-là, de trouver une solution pour cette question. Il était de mon devoir de m'y appliquer.

Je me suis adressé en arrivant au pouvoir aux autorités du Manitoba. Je leur ai demandé de régler cette question. Je me suis adressé à elles au nom de notre commune patrie, au nom des instincts de la justice, au nom de cette croyance dans un Dieu de paix, de charité, d'amour dans lequel nous croyons tous, bien que nous ne l'adorons pas tous aux mêmes autels. Cet appel a été entendu, et à l'heure qu'il est, j'ai la satisfaction de dire que la minorité du Manitoba a plus de justice qu'elle n'en a

jamais eue pendant les six années que le parti conservateur a été au pouvoir depuis 1890 jusqu'en 1896.

Eh bien ! messieurs, je peux espérer que le jour n'est pas éloigné dans la province du Manitoba où, dans cette question d'éducation, il y aura parmi les protestants et les catholiques de cette province la même tolérance, la même équité, la même justice qu'il y a aujourd'hui entre les protestants et les catholiques dans la province de Québec et dans la province de l'Ontario. Ces concessions ont été faites volontairement. Je ne crois pas, pour ma part, à la coercition. Ces concessions ont été faites volontairement, et tout ce qu'il est possible d'obtenir dans un gouvernement constitutionnel comme le nôtre ne peut être obtenu que par la persuasion, mais jamais par la violence et par la force.

Voilà comment M. Laurier a parlé de la question des écoles du Manitoba à l'assemblée du Monument National, à Montréal. Il y a beaucoup à reprendre dans tout cela.

Dès le début, M. Laurier fausse délibérément la vérité, dans une antithèse bien caractéristique de la manière libérale, en représentant la loi réparatrice comme un mélange de violence et de peur. Ainsi, ce n'est pas la violation flagrante de la lettre comme de l'esprit de la constitution par le gouvernement du Manitoba qui a été un acte de violence, oh ! non. C'est la loi qui n'avait d'autre but que de mettre à exécution le jugement du comité judiciaire du Conseil Privé en Angleterre, le plus haut tribunal de l'empire. Violent était le tribunal, violent le jugement prononcé par lui et violent au même degré le gouvernement assez osé pour se soumettre à cette décision et la faire respecter en lui donnant plein effet. Voilà l'histoire telle que la voudrait façonner l'école libérale. Heureusement tous les éléments de ce débat resteront pour permettre de juger de la duplicité de M. Laurier et de ceux qui le suivent dans cette voie tortueuse.

La minorité du Manitoba a aujourd'hui plus de justice qu'elle n'en a jamais eu de 1890 à 1896. Quel est cet enfantillage ? De 1890 à 1896, c'est la période durant laquelle la question a passé par la filière judiciaire. Il fallait attendre pour agir le dénouement de cette lutte devant les tribunaux. Elle s'est terminée, comme on le sait, par la proclamation du droit, ou plutôt des droits de la minorité. C'est à ce moment qu'il fallait donner au gouvernement assez respectueux de l'autorité judiciaire pour donner plein effet à ses décisions tout l'appui dont il avait besoin. M. Laurier s'est arrangé pour faire tout le contraire, et il se vante aujourd'hui d'avoir plus fait que ses prédécesseurs, pour avoir donné à la minorité une ombre là où ils lui donnaient la substance, quand c'est lui-même qui les a empêchés de faire le bien qu'ils voulaient. C'est peut-être de la gymnastique oratoire ;

malheureusement, ce sont nos coreligionnaires du Manitoba qui en paient les frais.

“ Je peux espérer que le jour n'est pas éloigné, dans la province du Manitoba, où, dans cette question d'éducation, il y aura parmi les protestants et les catholiques de cette province la même tolérance, la même équité, la même justice qu'il y a aujourd'hui entre les protestants et les catholiques dans la province de Québec.” Le jour des promesses est passé, M. Laurier, c'est aujourd'hui le jour de l'exécution. Un bon effort sérieux d'une volonté ferme et décidée, et, en cas d'insuccès, ce recours aux moyens prévus par la constitution que vous avez promis d'exercer, vaudraient mieux, beaucoup mieux, que ces paroles d'espérance en une réalisation à laquelle vous ne pouvez avoir la moindre foi sans vous illusionner comme a pu le faire le plus naïf de vos électeurs.

Dans la province de Québec, les droits des protestants sont garantis par de bonnes et solides lois. Si, après deux ans et demi de conciliation, vous étiez en mesure de nous en montrer autant au Manitoba, nous n'aurions plus rien à dire. Mais, où en êtes-vous ? A la veille des élections provinciales et pour accomplir ce tour de force d'amener à voter pour lui les catholiques mêmes qu'il a odieusement persécutés, le gouvernement Greenway laisse dormir les lois de persécution, sans en retrancher un iota. C'est-à-dire que ce pouvoir étrange, unique en son genre, viole ses propres lois avec le même sans-gêne qu'il a violé la constitution du pays et celle du Manitoba. Les catholiques en bénéficient pour le moment, nous l'admettons, mais quelles garanties ont-ils que la persécution ne sévira pas demain avec plus de violence que jamais ? Est-ce là tout ce que vous avez promis ? Est-ce là tout ce dont jouissent les protestants dans la province de Québec ? Qu'attendez-vous donc pour agir ? Que le Greenway, en possession sûre du pouvoir pour quatre nouvelles années, se moque de vous comme des catholiques du Manitoba et de ceux de tout le pays ?

On dirait vraiment que vous en avez fait la gageure. Mais prenez garde ! Le Pape *n'est pas encore mort* ! . . .

---

## AUX ETATS-UNIS

---

Les catholiques polonais sont devenus si nombreux à Brockton, Mass., qu'ils ont décidé de construire une église à leur usage. Ils ont même commencé les travaux.

---

La Révérende Sœur Caprini, Supérieure générale de l'ordre des Sœurs Missionnaires du Sacré Cœur, est en tournée d'inspection aux Etats-Unis. Elle a envoyé dix Sœurs, choisies dans les couvents des environs de New-York, fonder à Buenos Ayres, dans la République Argentine, une institution où elles recueilleront les enfants pauvres de langue anglaise. Elle repartira bientôt pour Rome, où est la maison-mère de l'ordre.

Il résulte d'une compilation récemment faite de données statistiques qu'il y a actuellement, aux Etats-Unis, environ 1,500,000 d'enfants qui fréquentent les écoles catholiques. La population catholique étant d'à peu près dix millions d'âmes, il doit y avoir de 3 à 4 millions d'enfants en âge de fréquenter les écoles. Il y aurait donc à peu près autant d'enfants catholiques dans les écoles publiques que dans les écoles paroissiales. Qui ne voit qu'un pareil état de choses est funeste pour la foi catholique ?

L'Eglise catholique possède des propriétés au chiffre de \$3,420,000 dans la seule ville de Baltimore. C'est à peu près le tiers de tous les biens d'Eglise dans la ville.

Mgr. Elder, archevêque de Cincinnati, dans une circulaire à son clergé, l'informe qu'à une réunion des évêques de cette province ecclésiastique tenue en septembre dernier, il a été décidé, sur l'avis du St. Siège, d'attacher à l'octroi des dispenses matrimoniales certaines sommes à distribuer en aumônes et réglées par un tarif spécial. Ainsi, pour obtenir une dispense pour un mariage mixte, il faudra verser \$10 en aumônes. Ces sommes sont payées à l'évêque, qui, à son tour, en fait la distribution parmi les institutions charitables du diocèse. On voudrait détourner les catholiques des mariages qui exigent dispense, et surtout des mariages mixtes.

On mande de Rome à la *Croix* en date du 16 décembre :

Les efforts tentés par Léon XIII pour éloigner la guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis ne resteront pas absolument stériles.

Les deux gouvernements ont compris qu'il n'agissait que par pur dévouement, et ils lui ont voué l'un et l'autre beaucoup de reconnaissance.

Dans le traité de paix définitif, le Saint-Siège a pu sauvegarder les intérêts religieux dans les nouvelles annexions américaines.

Par ailleurs, la nation espagnole écoute les conseils de Léon XIII, qui lui recommande en ce moment d'éviter les dissensions

intérieures, les guerres civiles qui mettraient le comble aux malheurs de la noble nation.

On annonce l'arrivée aux États-Unis du Frère Aimée, représentant la direction générale de la communauté des Frères de la Doctrine Chrétienne. On le dit chargé d'une mission spéciale qui se rattache sans doute au différend survenu entre les autorités supérieures de l'ordre et les provinciaux des États-Unis. Il a été nommé visiteur des provinces américaines.

Le Frère Aimée a nommé le Frère Girardus en remplacement du Frère Paulian comme visiteur de la province de St. Louis. Le F. Girardus était depuis quelques années maître des novices au noviciat des Frères de la Doctrine chrétienne à Glencoe, Mo. Comme il est favorable à ce que les Frères enseignent les matières classiques, on croit voir dans cette nomination un indice de la solution du différend dans le sens américain.

Un journal de New-York publiait, l'autre jour, qu'aux Philippines le clergé séculier comptait, en 1896, 967,204 membres et qu'il y avait, en outre, 213,055 Jésuites et 699,951 Dominicains. Cela devait sans doute mener à la conclusion que le clergé, étant en proportion numérique excessive pour la population, était devenu un fardeau intolérable, d'où cette autre conséquence que la haine des révolutionnaires à l'égard des religieux s'expliquait, si même elle ne se justifiait.

Quelle est la vérité? C'est que tous les ordres religieux, non-seulement les Jésuites et les Dominicains, mais les Augustiniens, chaussés et déchaussés, les Franciscains, etc., ont un total de moins de 3,000 membres, pour une population catholique de plus de 7,000,000 d'âmes. Nous sommes loin des chiffres absurdes fournis par le journal américain.

Ces missionnaires ont exercé, aux Philippines comme partout ailleurs, leur zèle et leur dévouement. Écoutez ce que dit d'eux l'hon. John Burtlett, ancien ministre des États-Unis au Siam :

Leurs efforts pour maintenir l'ordre sont si efficaces qu'il se produit très peu d'actes de violence dans le rayon de leur influence. Ils comptent dans leurs rangs beaucoup de fortes intelligences, de nobles caractères et d'hommes ayant des connaissances très-étendues.

M. Frederick E. Foster, de St Paul, Minn., qui a été dans les affaires à Manille durant huit ans, dit de son côté :

Ces îles doivent être très reconnaissantes au courage et au zèle infatigable des missionnaires catholiques qui, dans les premiers temps de la colonie, se sont consacrés à la tâche d'ensei-

gner aux indigènes non-seulement les vérités chrétiennes, mais aussi les arts utiles et pratiques des nations civilisées. Ils ont appris de l'un d'eux, le P. Sedans, la manière de construire de bonnes maisons, au lieu des abris grossiers qui leur suffisaient au temps de leur sauvagerie.

Voilà les nobles ouvriers contre lesquels la franc-maçonnerie a réussi à exciter la défiance d'abord, puis la haine d'une partie des indigènes, à l'aide de ses moyens ordinaires, le mensonge, la diffamation, la calomnie, l'appel aux plus mauvaises passions.

---

Une lettre de Ponce, Porto Rico, au *Pilot*, de Boston, annonce que le conseil municipal de cette ville, le jour même de la prise de possession par les troupes américaines, et sous prétexte de se conformer à l'esprit de liberté (?) tel qu'entendu aux Etats-Unis, où l'Etat et l'éducation sont sécularisés, a donné avis à cinq Sœurs qui étaient employées comme institutrices dans les écoles, d'avoir à déménager dans un délai de deux heures. Résultat : 300 enfants qui vagabondent dans les rues sans recevoir d'instruction.

Les Sœurs avaient obtenu une enquête sur les progrès réalisés dans les écoles tenues par elles depuis quatre ans et l'enquête avait établi que, sous le rapport du progrès fait par les élèves et de leur bonne conduite, ces écoles soutenaient très avantageusement la comparaison avec les meilleures écoles privées.

Et voilà la récompense que les bonnes Sœurs en recueillent !... N'est-ce pas qu'il est joli, le régime américain ?

---

## AUTRES PAYS

---

ITALIE.—Nous publions cette semaine plusieurs documents pontificaux très importants.

Le discours prononcé par Léon XIII à l'occasion des fêtes de Noël a été appelé *le discours du trône du Pape*. Tous les termes en sont à peser.

—Le Souverain Pontife a accepté le rôle d'arbitre dans un conflit survenu entre les républiques d'Haïti et de Saint-Domingue.

Ce rôle lui avait été offert depuis un certain temps, mais il l'avait jusqu'ici refusé parce que les conditions qu'on lui voulait imposer ne lui laissaient pas la liberté complète de son jugement. Les deux républiques s'en sont finalement remises à sa complète discrétion.

—Notre confrère Scala, directeur de l'*Italia Reale*, de Turin, vient d'être condamné à huit mois et vingt-neuf jours de prison sur trois chefs d'accusation : publication de son journal endeuillé-quelques jours avant le 20 septembre, reproduction d'un chapitre de l'Apocalypse commenté par Mgr. Martini et hostilité contre la Franc-Maçonnerie.

Honneur à Scala !

—L'*Osservatore Romano*, organe officieux du Vatican, publie la note suivante relative au protectorat des catholiques en Orient :

Nous croyons interpréter le vif désir de tous ceux qui servent l'Eglise et la Papauté, en faisant des vœux, afin que se terminent les controverses des journaux des divers pays concernant le protectorat des catholiques en Orient.

Ces polémiques n'ont pas de sérieux motifs d'exister et elles fournissent, sans le vouloir, un prétexte à la presse sectaire, ennemie du Saint-Siège, pour troubler la concorde de la chrétienté.

—La représentation de l'oratorio de Perosi prend les proportions d'un grand événement. Le Pape a demandé au maître de faire la musique d'un hymne de sa composition destiné à célébrer les bienfaits de la Rédemption, et le président de l'Académie Sainte-Cécile disait récemment :

Actuellement, Lorenzo Perosi est le premier des maîtres de musique italiens. Qu'il travaille encore, et dans cinq ou six ans, il sera le premier des musiciens du monde.

Et l'abbé Perosi a vingt-six ans !

On le dit très modeste. Il a promis au Pape d'écrire un oratorio sur le Saint-Esprit.

—L'Italie vient de perdre un savant illustre, historien et journaliste. Don Alessandro Cinti, professeur d'histoire ecclésiastique au Séminaire romain et rédacteur à la *Vera Roma*, est mort ces jours derniers.

—Deux notes extraites de la correspondance romaine de la *Croix* de Paris :

« L'archevêque d'Aristane, Mgr. Francesco Zunnui Casula, vient de mourir. Il était né à Forni, dans le diocèse de Nuoro (Sardaigne), le 28 mars 1824, avait été promu le 22 février 1867 au siège de Terraiba et le 16 janvier 1893 nommé archevêque d'Oristano, évêque de Santa-Liusta, titre attaché à l'archevêché.

Le professeur Don Antonio Boninito, du clergé de Naples, a été nommé évêque de Cassano all'Ionio.

—Le nouveau directeur de l'Observatoire du Vatican est le R. P. Rodriguez, de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin.

—On annonce comme très-probable la nomination prochaine d'un nonce à Saint-Petersbourg.

—M. Nisard remplace M. Poubelle à l'ambassade de France près le Vatican.

FRANCE.—Le *Matin* a récemment publié sous la signature *Solness*, qui cache une personnalité manifestement hostile aux catholiques, un article sur les séminaristes soldats qui contient des constatations remarquables.

Nous citons :

Tous ceux qui poussèrent à la militarisation des futurs ministres du Seigneur déclaraient qu'ils voulaient seulement imposer le dogme sacro-saint de l'égalité.

En même temps, sous cape, entre frères et amis, on se frottaient les mains, répétant avec confiance : "L'Eglise ne se relèvera pas de ce coup de Jarnac. Une fois que les séminaristes auront passé par la caserne, ils ne voudront plus retourner à la jésuitière ; ils auront appris un tas de choses du coup, à l'exercice, à la chambre, à la cantine et ailleurs. Grâce au service obligatoire, les séminaires verront décroître leur clientèle."

Ceux qui faisaient ce calcul se sont trompés grandement. Non-seulement les séminaristes ont afflué en aussi grand nombre dans les maisons d'éducation ecclésiastique, mais pas un de ces lévites, son temps de service achevé, n'a refusé de prendre la soutane.

Au régiment, leur allure réservée, leur piété, leur douceur, leur humilité apparente et leur secrète arrogance, bien loin de nuire à leur vocation religieuse et à leur considération, ont plutôt développé l'influence que la caste sacerdotale, dans tous les temps, a su acquérir.

Rendus à la vie ordinaire, bientôt recevant l'ordination et investis d'une cure, célébrant la messe, confessant les femmes, préparant les enfants à la Communion, est-ce que vous croyez que l'autorité, que le prestige, que la domination du prêtre auront été entamés parce qu'il a porté les armes ?

On aime, chez nous, les curés patriotes. L'aumônier est toujours classé à part dans les libres propos. Les légendes populaires, les imageries et les chansons ont glorifié les prêtres partageant la vie des soldats et, au jour du danger, se dressant au milieu des combattants. On ne saurait user des vieilles plaisanteries d'Homais ou de Léo Taxil envers un gaillard qui peut, avec rondeur, vous répondre : "Je n'ai pas toujours tenu le cierge ; je sais aussi manier un sabre, et, pour me préparer à servir Dieu, camarades, j'ai commencé par servir la patrie ! C'est ça qui vous en bouche un coin."

La voilà donc dans sa vérité, dans sa réalité, l'alliance du sabre et du goupillon, et ce sont les plus énergiques républicains qui l'ont faite. On ne saurait tout évaluer.

—On annonce la mort subite de Mgr Valleau, évêque de Quimper, décédé la veille de Noël.

Mgr. Valleau était un littérateur distingué.

—Ce pauvre abbé Charbonnel roule de chute en chute. Il en est rendu à la Franc-Maçonnerie.

Hélas !

---

AUTRICHE.—Les journaux européens confirment malheureusement dans leur ensemble les nouvelles que nous avons déjà données au sujet de la propagande protestante en Bohême.

—Un extrait très suggestif de la correspondance autrichienne de la *Croix* ;

Ne quittons pas Trieste sans signaler un fait assez significatif lui aussi. La semaine dernière, une réunion publique était convoquée, et le programme mentionnait la question suivante sur laquelle un orateur devait prendre la parole : ce que c'est que le Talmud. Le préfet de police s'est hâté d'interdire la réunion sous prétexte qu'il y serait vraisemblablement tenu des propos de nature à troubler la paix religieuse.

L'année dernière, les libéraux et les juifs ont fait dans les églises tout le vacarme qu'ils ont voulu : les autorités ne se sont pas aperçues que la paix religieuse fut troublée.

---

CHINE.—Une lettre du P. Giraux, publiée dans la *Semaine religieuse* de Langres, raconte une scène de pillage qui pourra donner à nos lecteurs une idée des nombreuses scènes semblables qui se sont passées dans le Se-Tchouan et auxquelles nous avons fait allusion à maintes reprises.

Le P. Giraux est au Se-Tchouan oriental, en la ville de Hotecheou, centre de commerce important à deux jours de Tchongkin, au confluent de trois rivières navigables qui s'y réunissent pour former le Tcheou-ho, affluent du fleuve Bleu. La chrétienté est une des plus anciennes de la province.

Après avoir raconté le pillage d'une pharmacie par les émeutiers, le 13 septembre, le Père continue :

“ Averti de ce qui se passe, je fais prévenir les chefs de mon quartier ; car, c'était inmanquable, les bandits allaient se jeter sur ma résidence. La foule ne tarde pas à s'approcher avec des intentions rien moins qu'amicales. Je sors devant chez moi et j'avais à disperser une vingtaine de bandits, qui n'attendaient que le signal de l'attaque.

“ Les chefs du quartier, païens de nos amis, arrivent et finissent de balayer la rue. Mais plusieurs milliers de pillards se sont portés derrière mon jardin, en poussant des hurlements diaboliques. Le mandarin prévenu arrive enfin avec quelques satellites et quelques gardes nationaux, sans autres armes qu'un petit sabre qu'ils n'osent montrer. Je préviens le mandarin du danger qui nous menace par derrière où les pierres commencent

à tomber. Il y court, mais sans armes. Que faire devant ce peuple de démons ?

“ Bientôt, mon mur de clôture tombe, les cloisons craquent sous le coup des pierres ; il faut déguerpir. Je traverse la rue et entre chez un païen voisin. De là, j'assiste au démantèlement de mon oratoire. Avec les bancs de l'église, ils enfoncent les portes et les cloisons ; bruit sinistre, semblable à celui du canon. Tout est pillé, argent, linges, ornements, etc., etc. ; nous n'avons pu sauver que ce que nous avons sur le corps. Après le pillage, c'est l'incendie. Quelques caisses de pétrole sont défoncées et allumées ; c'est un véritable feu de joie pour ces forcenés. Quelques cris retentissent : “ A mort l'Européen ! ” On me cherche partout, on fouille tous les recoins de ma maison et de mon pauvre oratoire.

“ La nuit venait, heureusement, car on a découvert ma retraite et quelques bandits me saisissent par derrière. Me souvenant alors de mon ancienne agilité au jeu de barres, je relève ma robe et... en avant ! Dans un coin de rue se trouve une dizaine de bandits qui n'ont pas le temps de me reconnaître. Bousculés de ci de là par quelques bons coups d'épaule, ils laissent échapper l'oiseau. A quelques pas de là, je rencontre le mandarin qui va soi-disant pour disperser les brigands, mais surtout pour me chercher. Je lui raconte en deux mots mon affaire, en l'avertissant qu'il y a encore un prêtre chinois, et me voilà reparti. Bientôt sa chaise vient me rejoindre pour me conduire au prétoire.

“ A son retour, il veut me décider à partir de suite pour Tchong-Kin ; mais après quelques explications, je n'ai pas de peine à le convaincre que Monseigneur m'ayant envoyé ici pour garder les chrétiens, je ne partirai que quand ils seront tous en lieu de sécurité ; car je prévoyais que la persécution ne faisait que commencer.

“ En effet, le lendemain et les jours suivants, ce fut une véritable chasse aux chrétiens. Tous leurs meubles furent pillés, leurs maisons brûlées, et eux, impitoyablement chassés avec des cris de mort.

“ Voilà ce qui se passait en ville. La campagne ne fut point épargnée, et, actuellement, dans mon district, il n'y a plus debout qu'une ou deux maisons de chrétiens. Après leur avoir fait distribuer quelques secours, je les invitai tous à fuir à Tchong-Kin, car ici ils ne sont pas en sûreté.”

---

EQUATEUR.—Les dernières dépêches télégraphiques laissent entendre qu'une révolution vient d'éclater à l'Equateur contre le gouvernement radical d'Alfaro.

On nous avait annoncé précédemment qu'Alfaro avait permis le retour dans leur pays de la plupart des exilés.

9 janvier 1899.